

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Droit public

- Université Toulouse 1 Capitole - UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université Toulouse 1 Capitole - UT1

Établissement(s) cohabilités : /

Le master *Droit public* (MDP) de l'Université Toulouse 1 - Capitole, délivré à la Faculté de Droit et Science Politique, est constitué d'une année de master 1 prolongée par un master 2 comportant quatre spécialités : *Droit public fondamental* (DPF) ; *Droit des collectivités territoriales* (DCT) ; *Droit public des affaires* (DPA) ; *Droit de la santé et de la protection sociale* (DS).

La première année du master est également proposée en délocalisation à Montauban, les étudiants sollicitant ensuite le plus souvent leur admission dans un master 2 de l'Université Toulouse 1. Toutes les spécialités de master 2 ont une voie professionnelle et une voie recherche.

Cette formation, au travers de ses spécialités, vise à former des cadres de haut niveau tant le secteur public que l'entreprise, dès lors que l'un ou l'autre ont trait à l'une des trois fonctions publiques : la fonction publique territoriale avec le master 2 *DCT*, la fonction publique hospitalière après le master 2 *DS*, la fonction publique étatique, universitaire, centrale ou économique avec *M2 DPF* et *DPA*.

Avis du comité d'experts

Le cursus proposé est adapté aux objectifs visés.

Le master 1 constitue un tronc commun à l'issue duquel les étudiants peuvent choisir de poursuivre en master 2 dans l'une des quatre spécialités en fonction de leurs résultats et de leurs attentes. Ce dispositif concourt à la progressivité de la spécialisation en vue de concilier la lisibilité du diplôme avec l'insertion professionnelle des diplômés. Ceci d'autant plus que le master 1 est lui-même subdivisé en un semestre de mise à niveau sur l'ensemble des matières de droit public, et constitue à proprement parler le « tronc commun » (improprement appelé « propédeutique »), alors que le second semestre est une anticipation de la spécialisation en master 2 (aide à l'orientation). Les compétences attendues des étudiants à la fin de la formation sont clairement exprimées et cohérentes.

Les spécialités de master 2 couvrent des domaines à la fois classiques et porteurs du point de vue des débouchés professionnels, avec toutefois une attention insuffisante aux besoins de formation en droit de l'environnement.

Cette mention de master assure par conséquent une tâche de formation unique au niveau régional, et complémentaire des autres grands centres universitaires français. Le master *Droit public* n'a pas d'équivalent dans l'ensemble de l'offre de formation toulousaine. L'attractivité du *MDP* de l'Université Toulouse 1 prouve que cette mention recrute bien au-delà de la région toulousaine.

Cette formation vise l'excellence au travers de son rattachement à une université bénéficiant du label « Idex » et à l'Institut Maurice Hauriou qui bénéficie du label « Labex ». La qualité du corps enseignant fournit aux étudiants un approfondissement des connaissances en droit public favorisant la réussite du concours de l'ÉNA pour ceux qui le tentent.

Elle a par ailleurs noué de nombreux liens avec les acteurs institutionnels et économiques de la région tant pour des interventions de professionnels que des propositions de stage ou des financements. Pour autant, les liens avec les acteurs économiques pourraient être encore développés, notamment à travers un intérêt plus certain apporté à la recherche appliquée, en lien avec les besoins directs des entreprises.

L'équipe pédagogique, associant professionnels et enseignant-chercheurs, se réunit dans chaque master 2 lors de la rentrée pédagogique, ce qui permet de créer une synergie entre monde professionnel et académique. Par ailleurs, chaque semestre, les intervenants d'une spécialité se retrouvent lors de délibérations qui ne peuvent être réalisées sans

un quorum garantissant la présence de la majeure partie des membres de l'équipe pédagogique. Une réflexion importante a été menée au cours de la période afin repenser la formation.

La présence de professionnels dans les équipes pédagogiques des spécialités est variable ; très forte dans certaines spécialités (*M2CT* et *M2DS*), elle apparaît en revanche assez faible en master 1, ce qui s'explique par le caractère théorique de la formation alors prodiguée.

Afin de faciliter la recherche de stages, le suivi et l'insertion des diplômés, dans certaines spécialités (ex : *M2DS*) ont été constituées deux associations : l'une regroupant les anciens diplômés, l'autre, annuellement renouvelée, rassemblant la promotion de l'année en cours.

Le master 1 affiche un effectif variable selon les années (entre 150 et 200 étudiants) avec une tendance vers le haut de la fourchette. Chaque spécialité de master accueille des effectifs raisonnables de 25 à 40 personnes par promotion.

Le taux de réussite au M2 varie entre 85 et 88 % selon les années, ce qui est satisfaisant.

Le *MDP* est très attractif au niveau hexagonal puisque presque la moitié (44,13 %) des étudiants sortant de master 2 n'ont pas fait leur licence à l'Université de Toulouse 1 et viennent par conséquent de licences d'autres universités. L'insertion professionnelle est globalement très satisfaisante (87 % des étudiants choisissant une insertion professionnelle immédiate sont en emploi au niveau de la mention).

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>En matière de recherche fondamentale, la mention est principalement adossée à trois laboratoires : l'Institut Maurice Hauriou (IMH) ; l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires et de la Communication (IDETCOM) ; l'Institut des Études Juridiques de l'Urbanisme, de la Construction et de l'environnement (IEJUC). Ces laboratoires sont eux-mêmes subdivisés en équipes de recherche tel le CERCOL (centre d'étude et de recherche sur les collectivités locales). Une école doctorale des sciences juridiques et politiques permet de fédérer les activités des différentes composantes.</p> <p>La recherche appliquée, en lien avec les besoins directs des entreprises, apparaît en revanche assez faible, même si ce constat peut s'expliquer pour partie par une certaine difficulté du monde de l'entreprise à considérer que l'Etat puisse apporter des solutions appropriées aux problèmes rencontrés.</p> <p>De manière très concrète, en master 2, les étudiants qui optent pour le parcours « recherche », doivent rédiger un mémoire.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une attention soutenue est portée, toutes spécialités confondues, à développer des compétences dans les matières les plus utiles à l'insertion professionnelle des étudiants. Elle se traduit notamment par une formation au travail en groupe (conférences de méthode) et par le recours à des outils pédagogiques innovants tels les « serious games ».</p> <p>Sont aussi proposées aux étudiants des activités de mise en situation de type « clinique du droit ». Toutefois, de l'aveu des responsables de la mention, ces outils n'en sont qu'au commencement de leur développement et leur usage mériterait d'être étendu et perfectionné.</p> <p>Le dossier développe de façon détaillée et convaincante pour chaque spécialité, la liste des aptitudes attendues des étudiants à l'issue de la formation afin de pouvoir occuper les emplois visés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En master 1, les étudiants peuvent faire un stage, pratique qui paraît très développée. 112 conventions de stages ont été signées en 2013-2014, soit pour 200 étudiants un taux de 56 %. On peut</p>

	<p>néanmoins déplorer que l'étudiant de M1 qui choisit de faire un stage ne soit pas astreint à la rédaction d'une synthèse de stage.</p> <p>En master 2 (semestre 4) l'étudiant choisit entre le stage ou le mémoire selon qu'il choisit le parcours « professionnel » ou le parcours « recherche ». S'il effectue un stage, ce dernier donne alors lieu à rapport de stage obligatoire.</p>
Place de l'international	<p>Des partenariats institutionnels (mutualisation de parcours et double diplomations) ont été noués avec l'Université du Costa Rica, San José, San Pedro de Montes de Oca, ainsi qu'avec l'Université Senghor d'Alexandrie et le réseau « MIEL » (Master in International et European Law) des universités européennes.</p> <p>Par ailleurs, des échanges d'étudiants existent avec une dizaine d'universités étrangères ; la mobilité sortante est assez importante. La mobilité entrante pourrait être améliorée.</p> <p>Une place importante est réservée au perfectionnement des langues vivantes en master 1 et 2.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>En master 1 il n'y a pas de sélection à l'entrée. Sont par conséquent acceptés un certain nombre d'étudiants d'origines diverses. Nombreux sont ceux qui ont effectué une licence 3 de l'Université Toulouse 1. Toutefois, une partie des effectifs viennent d'autres universités françaises souvent proches comme Bordeaux, Montpellier, Poitiers. Par ailleurs, il est mentionné qu'« une quinzaine d'étudiants sont issus de transferts après BTS, IUT, IEP ou d'une licence/master dans d'autres matières que le droit en fonction de la qualité du dossier ». Enfin, entre 1 et 4 étudiants par an sont issus du service de la formation continue de l'Université (FOAD) et sont des professionnels.</p> <p>En master 2, la sélection des étudiants est réalisée d'abord sur dossier, suivie le plus souvent d'entretiens.</p> <p>Il convient de souligner la présence de deux ou trois étudiants en formation continue par master 2 et par an.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>En Master 1 des conférences de méthode sont proposées et effectuées essentiellement par des enseignants-chercheurs titulaires. Celles-ci remplacent, depuis 2011, les traditionnels travaux dirigés. Toutefois, dans les annexes, il est toujours fait référence à la distinction CM/TD, ce que l'on peut déplorer.</p> <p>Par ailleurs, dès le début du master, il est fait un usage intensif des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) avec Moodle. Les étudiants ont ainsi à leur disposition, par support numérique, différents types de documents (plans de cours, voire les cours intégralement fournis ; documents de travail ; références bibliographiques).</p> <p>En outre, une initiation aux méthodes de travail par des « serious games » et plus généralement une initiation au numérique est prodiguée aux étudiants, sans toutefois que le dossier en précise les modalités.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques avec deux sessions d'examen. Il importe toutefois de souligner une particularité : la seconde session n'est ouverte qu'aux étudiants ayant obtenu entre 8 et 10 à la première session.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un portefeuille d'expérience et de compétence des étudiants est proposé sur la plateforme gouvernementale www.pec-univ.fr.</p> <p>Les annexes descriptives du diplôme sont bien détaillées et à jour.</p>

Suivi des diplômés	<p>Dans certains masters (ex : <i>M2DS</i>), afin de faciliter le suivi des diplômés, ont été constituées deux associations. L'une regroupant les anciens diplômés, l'autre annuellement renouvelée, rassemblant la promotion de l'année en cours.</p> <p>Toutefois, la difficulté à suivre les diplômés au-delà de leur première insertion professionnelle est un problème récurrent relativement difficile à résoudre sans la création d'un « esprit de promotion ».</p> <p>Il importe néanmoins de souligner l'utilité des liens noués puisque les différents directeurs de master 2 reçoivent très régulièrement des offres d'emploi, de stage ou de convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) d'anciens étudiants à destination des nouvelles promotions.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas pour l'instant de conseil de perfectionnement qui est toutefois en projet. Cette absence est néanmoins en partie palliée par la démarche qualité mise en place au niveau de l'établissement et, plus spécifiquement, l'évaluation des enseignements par les étudiants.</p> <p>Par ailleurs, on observe une démarche d'autoévaluation qui a conduit à une réforme de la mention en 2011.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Conciliation d'une certaine polyvalence des étudiants formés avec un degré adapté de spécialisation favorisant l'insertion professionnelle.
- Démarche d'internationalisation favorisant les mobilités sortantes.

Points faibles :

- Ouverture au monde socio-économique à généraliser pour toutes les spécialités indifférenciée.
- Absence (pour l'instant) d'un conseil de perfectionnement.

Conclusions :

Le master *Droit public* tel qu'il est structuré (en quatre spécialités) est une mention aboutie qui remplit pleinement son rôle tant dans son environnement local que national.

Toutefois, afin de pallier la distance qui demeure entre le master *Droit public* et le monde de l'entreprise, il serait souhaitable de créer, dans un premier temps, des structures de conseils du type « junior entreprise » pour, dans un second temps, développer la recherche appliquée aux besoins du secteur privé.

En outre, il serait souhaitable d'améliorer les mobilités entrantes : le recrutement en provenance d'autres pays européens est à intensifier, le recrutement étant trop franco-français, même s'il faut noter une indéniable attractivité de la mention pour les étudiants en provenance des universités de l'hexagone.

Enfin, la place de l'international aujourd'hui inexistante dans les modalités de fonctionnement du *M2CT* mériterait d'être développée. En effet, une telle formation pourrait intéresser des étudiants avancés ou des hauts fonctionnaires en formation continue en provenance d'Afrique (notamment d'Afrique du Nord) ou d'Amérique latine.

Éléments spécifiques des spécialités

Droit public fondamental

Place de la recherche	<p>Le <i>M2DPF</i> est essentiellement adossé à l'Institut Maurice Hauriou (IMH). La recherche y tient une place prépondérante. Nombre d'étudiants poursuivent en thèse avec pour projet professionnel de s'engager dans une carrière universitaire ou au CNRS.</p> <p>À l'issue du master 2, 8 à 10 étudiants par an poursuivent en thèse.</p> <p>Au second semestre de master 2, tous les étudiants rédigent un mémoire. Certains s'orientent d'emblée vers la rédaction d'un mémoire de recherche afin de s'initier à la démarche scientifique. D'autres choisissent un sujet professionnalisant afin d'obtenir un financement, ou en raison d'un projet professionnel précis.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le <i>M2DPF</i> a été réformé en 2005 (car trop exclusivement destiné à la recherche) afin de corriger sa baisse d'attractivité. Si la place de la recherche y est toujours prédominante, des efforts ont été accomplis pour en faire aussi un parcours vers l'insertion professionnelle (barreau, concours des IRA et de l'ÉNA, de conseiller des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel). Il s'agit aujourd'hui d'un master indifférencié qui prépare à la fois à la recherche (carrières universitaires) et à l'intégration dans la vie professionnelle. Des partenariats prestigieux ont été initiés, notamment avec le Conseil d'État, la Caisse des dépôts, l'Assemblée nationale ou le Sénat, qui proposent des stages et dont les membres effectuent un certain nombre d'intervention au sein de la formation.</p>
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire pour les étudiants en voie professionnelle.
Place de l'international	Depuis 2010, le <i>M2DPF</i> s'appuie sur un double diplôme ouvert aux hispanophones. Une partie des étudiants (effectif non précisé) poursuivent au second semestre leurs études au Costa Rica afin d'obtenir un double diplôme.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Manquant d'attractivité au début des années 2000, en raison d'une orientation par trop exclusive vers la recherche, le <i>M2DPF</i> affiche un recrutement dans la moyenne de ce type de formations (35 étudiants en moyenne) : 50 % en parcours classique, et 50 % en parcours France-Amérique latine (dont en moyenne trois costariciens).</p> <p>L'attractivité du master de <i>Droit public</i> de l'Université Toulouse 1 permet de concilier cet effectif important avec la sélectivité du recrutement.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Des intervenants prestigieux provenant d'universités étrangères ou françaises, ainsi que des hauts fonctionnaires appartenant aux grands corps de l'État sont invités à prononcer des conférences.</p> <p>Des dossiers de contentieux ou de montage financier, sont déposés sur Moodle.</p>
Evaluation des étudiants	Voir le tableau commun à la mention.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau commun à la mention.
Suivi des diplômés	Voir le tableau commun à la mention.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Voir le tableau commun à la mention.
--	--------------------------------------

Collectivités territoriales

Place de la recherche	<p>Si la dimension recherche est présente, l'objectif principal reste l'insertion des étudiants sortant du Master 2 dans les collectivités territoriales.</p> <p>Le <i>M2CT</i> est adossé à deux laboratoires : l'IDETCOM pour le droit institutionnel des collectivités territoriales et l'Institut Maurice Hauriou (IMH) pour le droit patrimonial public (domaine public, marchés publics, urbanisme et financement de projets).</p> <p>En moyenne un à deux étudiants par promotion s'engagent dans la rédaction d'une thèse.</p>
Place de la professionnalisation	<p>En raison du secteur concerné, le <i>M2CT</i> présente un fort tropisme professionnalisant. 60 % des intervenants sont des personnalités extérieures ; cette spécialité a en effet institutionnalisé la collaboration de structures partenaires qui interviennent à plusieurs niveaux dans le fonctionnement du master, l'organisation de colloques, ou l'insertion professionnelle.</p> <p>Tous les ans, le <i>M2CT</i> organise un Forum de l'emploi public (30 exposants) consistant en une journée d'échange entre professionnels et étudiants autour de stands et de présentations.</p> <p>Le taux d'insertion à l'issue du M2 est très satisfaisant (80 % des diplômés trouvent un emploi à la sortie).</p>
Place des projets et stages	Le stage d'une durée minimale de deux mois est obligatoire pour les étudiants suivant la voie professionnelle.
Place de l'international	Apparemment la place de l'international est inexistante dans les modalités de fonctionnement du <i>M2CT</i> . Il convient de le déplorer alors qu'une telle formation pourrait intéresser des étudiants avancés ou des hauts fonctionnaires en formation continue en provenance d'Afrique (notamment d'Afrique du Nord) ou d'Amérique latine.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les effectifs sont stables : en moyenne 23 à 25 étudiants par promotion.</p> <p>Le <i>M2CT</i> forme une ou deux personnes par promotion en formation continue et accepte en moyenne trois ou quatre dossiers par ans au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Voir le tableau commun à la mention.
Evaluation des étudiants	Voir le tableau commun à la mention.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau commun à la mention.
Suivi des diplômés	Voir le tableau commun à la mention.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Voir le tableau commun à la mention.

Droit public des affaires

<p>Place de la recherche</p>	<p>Si la dimension recherche reste très présente au sein du <i>M2DPA</i>, elle est néanmoins impactée par le caractère très opératoire du droit public des affaires. C'est pourquoi une partie importante des étudiants s'engageant en thèse signent une convention Cifre. Sur une promotion d'une trentaine d'étudiants, 5 ou 6 environ poursuivent en thèse.</p> <p>De nombreux échanges existent entre le <i>M2DPA</i> de l'Université Toulouse 1 et les formations équivalentes (conférences, participation à des jurys de thèse, etc.).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le caractère professionnalisant du <i>M2DPA</i> est très marqué et la spécialité apparaît être bien identifiée au sein des barreaux et des entreprises. Dans l'entreprise, il prépare tout particulièrement aux fonctions de « compliance officer » (juriste chargé de vérifier à conformité des pratiques de l'entreprise à son environnement juridique et réglementaire). Les changements de trajectoire (recherche/insertion professionnelle) sont fréquents.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est excellent : en moyenne entre 80 % et 85 % selon les promotions.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage, d'une durée minimale de trois mois, est obligatoire pour les étudiants suivant la voie professionnelle.</p> <p>Nombre d'entreprises françaises accueillent les étudiants de la spécialité en stage (Vinci, Eiffage, Veolia, Bouygues, Thalès, Airbus Group, Airbus Defense & Space, Epuron, CEA). Elles relèvent de secteurs variés, notamment liés aux activités de travaux publics, de service public ou de la commande publique, mais également de secteurs réglementés : énergie, communications, eau, transports.</p> <p>Les étudiants trouvent aussi des stages dans les collectivités territoriales locales et régionales, ainsi que dans la haute administration (Cour des Comptes, Chambres régionales des comptes) mais aussi au sein du Tribunal administratif de Toulouse, d'Organes de régulation, de la Direction des affaires juridiques de Bercy, des Barreaux de Toulouse et environnants, Barreau de Paris, etc.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Un projet de double diplôme est en cours de mise en œuvre avec l'Université de Bangor (Pays de Galles - Institute for Competition and Procurement Studies, ICPS).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Cette formation est très sélective : environ 35 étudiants retenus pour 150 à 200 dossiers déposés par an. Une partie de l'effectif est choisi parmi des étudiants venant d'autres universités ou d'autres cursus.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Voir le tableau commun à la mention.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Voir le tableau commun à la mention.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Voir le tableau commun à la mention.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Voir le tableau commun à la mention.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les étudiants sont invités périodiquement à faire part au responsable du <i>M2DPA</i> de leurs observations sur l'équipe enseignante, les cours ou séminaires donnés, les thématiques abordées ou qu'ils souhaiteraient voir abordées.
--	--

Droit de la santé et protection sociale

Place de la recherche	Cette spécialité affiche un égal investissement dans la recherche et dans la professionnalisation.
Place de la professionnalisation	<p>La spécialité revendique une dualité d'acquis transmettant aux étudiants, outre l'initiation à la recherche, des qualités indispensables à l'insertion professionnelle.</p> <p>Il convient de noter le projet d'enrichir le master 2 par des enseignements de management, notamment dans le secteur médico-social afin d'accentuer le caractère professionnalisant de la formation.</p> <p>Cette formation offre de nombreux débouchés dans les secteurs public (emplois contractuels ou concours) et privé de la santé (barreau ou structures médico-sociales).</p>
Place des projets et stages	Un stage, d'une durée minimale de trois mois, est obligatoire pour les étudiants en voie professionnelle et s'effectue au sein de l'ARS (Agence Régionale de Santé), du CHU (Centre Hospitalier Universitaire), de cliniques et organismes d'assurance maladie, etc.
Place de l'international	<p>Les objectifs pédagogiques de la formation sont fortement impactés par la nécessité de développer un enseignement prenant en compte l'évolution de la législation et de la jurisprudence au niveau européen et international.</p> <p>Un parcours complémentaire, « Prévention et Gestion des Risques Sanitaires », est proposé en partenariat avec le master <i>Développement et santé internationale</i> de l'Université Senghor d'Alexandrie.</p> <p>Ce parcours de master s'inscrit dans l'offre de formation de l'Agence Universitaire de la francophonie et permet une bi-diplomation.</p> <p>Plusieurs étudiants (chiffre non précisé) sont partis faire un stage en Thaïlande ; la formation a reçu plusieurs étudiants thaïlandais en master 2.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Cette formation est sélective : une quarantaine d'étudiants sont formés chaque année, pour un peu plus de 200 dossiers de candidature.</p> <p>Le <i>M2DS</i> accueille des étudiants issus des filières droit, (aussi bien <i>M1 Droit public</i> que <i>M1 Droit de l'entreprise</i>) mais aussi des Facultés de médecine, pharmacie, biologie, ainsi que des salariés du monde de la santé, en formation continue.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Voir le tableau commun à la mention.
Evaluation des étudiants	Voir le tableau commun à la mention.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau commun à la mention.

Suivi des diplômés	Voir le tableau commun à la mention.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Voir le tableau commun à la mention.

Observations de l'établissement



L'université ne souhaite pas formuler de réponse en ce qui concerne cette évaluation.

Bruno SIRE

Président de l'université

